

Août 2017



Construire un réseau local pour les seniors

Une brochure pour promouvoir la santé et la qualité de vie des personnes âgées
dans les communes

Impressum

Editrice

Promotion Santé Suisse

Auteurs

Claudia Kessler, Public Health Services

Hilde Schäffler, Public Health Services

Barbara Züger, Office de prévention en matière de santé, canton de Saint-Gall

Christa Rudolf von Rohr, rédaction Promotion Santé Suisse

Cette brochure repose sur les travaux préparatoires du canton de Saint-Gall, *Personnes âgées: bouger et se rencontrer grâce aux réseaux communaux: une documentation des processus-pilotes menés dans le canton de Saint-Gall avec des recommandations pour la constitution de réseaux*, Office de prévention en matière de santé du canton de Saint-Gall.

Contact

Jean-Pierre Lugon (responsable de projet), Promotion Santé Suisse

Crédit photographique

© Promotion Santé Suisse/Peter Tillessen

Renseignements

Promotion Santé Suisse, Wankdorfallée 5, CH-3014 Berne, tél. +41 31 350 04 04, office.bern@promotionsante.ch, www.promotionsante.ch

Numéro de commande

02.0178.FR 08.2017

Téléchargement PDF

www.promotionsante.ch/publications

© Promotion Santé Suisse, août 2017

A qui s'adresse cette brochure?

La présente brochure s'adresse aux communes souhaitant mettre sur pied des réseaux communaux afin de promouvoir la santé et la qualité de vie des personnes âgées. Elle fournit des recommandations sur la manière de constituer et d'organiser efficacement des réseaux communaux. Elle édicte les structures et conditions nécessaires pour garantir un échange de qualité. Des exemples pratiques, tirés des expériences de deux communes, illustrent comment le processus peut être concrètement mis en œuvre dans différents contextes.

Le processus décrit et les exemples pratiques s'appuient sur les expériences recueillies lors de projets-pilotes réalisés dans le cadre du projet national «VIA¹ – Bonnes pratiques de promotion de la santé des personnes âgées».

Signification des symboles

- 🔗 Renvoi sous forme de lien vers un outil d'aide complémentaire
- 📄 Infobox avec des informations et exemples supplémentaires

Une santé et une qualité de vie meilleures pour les personnes âgées: agir ensemble dans la commune

Différents facteurs influencent la santé et l'autonomie des personnes âgées. Il est scientifiquement prouvé que des actions dans les domaines de l'activité physique et des rencontres ont un fort impact, jusqu'à un âge très avancé. Outre les offres médicales classiques, il est important pour la santé des seniors de promouvoir la mise en place de possibilités d'activité physique et de rencontres, de réseaux de voisinage, d'activités de bénévolat, d'offres culturelles et de loisirs ainsi que la suppression des obstacles structurels à la mobilité.

De nombreuses communes proposent déjà un large éventail d'offres pour les personnes âgées. Cette brochure montre comment vous pouvez mettre en réseau les représentant(e)s d'offres existantes dans votre commune et établir un dialogue avec les personnes âgées. L'objectif est de développer et de mettre en œuvre ensemble, à partir des ressources existantes, de nouvelles idées et offres profitant à tous les habitants de votre commune.



¹ VIA a été lancé par Promotion Santé Suisse et dix cantons de 2010 à 2016. Dans le cadre de ce projet, trois cantons (Berne, Saint-Gall, Zoug) ont constitué des réseaux communaux dans plusieurs communes (Bienne, Herzogenbuchsee, Langenthal, Buchs, Jonschwil, Lichtensteig, Cham, Risch, Steinhausen, Walchwil) pour promouvoir l'activité physique, les rencontres et l'intégration sociale des personnes âgées.

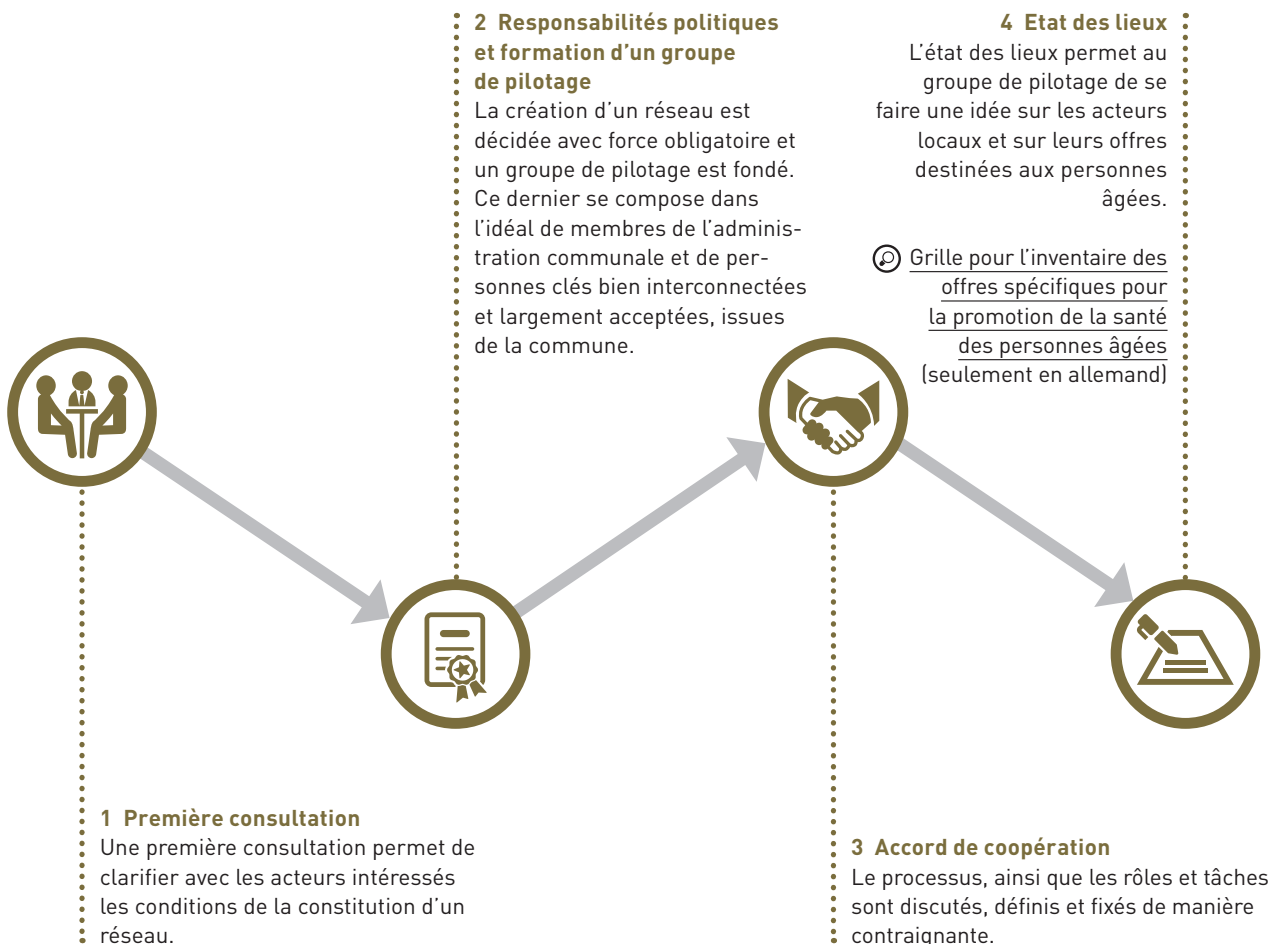
Constitution d'un réseau communal

La constitution de réseaux communaux dépend des structures dans les communes, des besoins des personnes âgées et des ressources des acteurs. La participation des personnes âgées joue cependant

un rôle primordial. Le processus de mise sur pied de réseaux communaux comporte quatre phases distinctes.



1. PHASE DE LANCEMENT (ÉTAPES 1-4)



2. PHASE DE CONSTITUTION (ÉTAPES 5-6)



5 Table ronde et création d'un groupe de travail
 Les acteurs clarifient les intérêts et les exigences liés à un réseau et déterminent les actions devant encore être menées. Le groupe de pilotage est élargi en un groupe de travail. Il constitue dès lors le cœur du réseau.



6 Identification des besoins
 Les besoins et les intérêts de la population âgée sont identifiés et traités. Le groupe de travail recrute d'autres partenaires de réseau.

📄 Guide pour l'analyse de la situation et des besoins dans les communes (seulement en allemand)

3. PHASE DE MISE EN ŒUVRE (ÉTAPES 7-8)

7 Rencontre du réseau

Les résultats de l'analyse de la situation et des besoins (étapes 4-6) font l'objet de discussions, les lacunes sont identifiées et les champs d'action définis. Des mesures et projets concrets sont élaborés et développés dans des groupes autonomes.

📌 **Atteindre les personnes vulnérables**
 Les offres d'activité physique, de rencontres et d'intégration sociale pour les personnes âgées devraient également atteindre en particulier les personnes vulnérables (p. ex. personnes très âgées, inactives, seules, etc.).

📄 Analyse des lacunes (seulement en allemand)



8 Information au public
 La population et le groupe cible sont informés périodiquement sur les étapes importantes, les résultats partiels et les offres et manifestations.



4. PHASE D'ÉVALUATION (ÉTAPE 9)

9 Adaptation et développement
 Après un certain temps et à intervalles réguliers, les offres devraient être examinées d'un œil critique et adaptées en conséquence. Le développement du réseau évolue ainsi selon un processus cyclique et les étapes 4 à 9 sont réalisées plusieurs fois si nécessaire.



Facteurs de succès d'un réseau

L'engagement des acteurs et de la population est essentiel pour que le processus soit un succès. De même, l'engagement continu et durable du conseil communal et de l'administration communale est indispensable.

Il est recommandé qu'une personne expérimentée anime et coordonne le groupe de travail et les réunions et qu'elle soutienne à long terme la constitution du réseau et des groupes de projet.

D'autres facteurs importants contribuent au succès du réseau:

- Les personnes clés qui prennent l'initiative
- L'estime et le soutien des acteurs
- Le fait d'avoir suffisamment de temps pour la définition des rôles et pour les processus de négociation
- La coopération et la coordination plutôt que la hiérarchie
- L'ouverture à de nouveaux contenus ainsi qu'une planification flexible et évolutive
- Une exploitation durable et responsable des ressources existantes (humaines et financières)

🔗 Vous trouverez de plus amples informations sur le thème des ressources nécessaires et des outils d'aide à la rubrique Publications de Promotion Santé Suisse:
www.promotionsante.ch/bases/publications/sante-des-personnes-agees

Utilité d'un réseau

L'ensemble de la commune profite d'un réseau établi et fonctionnel.

Ce dernier promeut entre autres les aspects suivants:

- Bonne qualité de vie jusqu'à un âge avancé
- Mise en réseau et coordination entre les acteurs
- Efficacité accrue, collaboration renforcée et moins de doublons dans le travail avec les personnes âgées
- Offres solides axées sur les besoins des personnes âgées
- Publicité et utilisation accrues des offres
- Plus de bénévolat dans les organisations et le voisinage
- Avantage en termes de localisation grâce à une identification renforcée de la population dans et avec la commune

La variété thématique comme moteur d'un réseau

Il est décisif que le réseau soit conçu de sorte à être durablement attrayant pour les partenaires. Les offres doivent être développées sur le plan du contenu lors de réunions régulières du réseau et de nouveaux axes prioritaires doivent être définis de temps en temps. Les offres devraient tenir compte de manière équivalente des besoins de la commune et de ceux des personnes âgées.



DIVERSITÉ THÉMATIQUE

**Rôle clair et soutien compétent**

Une répartition claire des rôles et des tâches favorise la constitution d'un réseau efficace et son développement durable. Idéalement, la commune prend en charge la direction de projet, coordonne et assure le suivi du réseau. Elle peut faire appel au savoir-faire professionnel d'un service externe (administration cantonale, Pro Senectute, etc.) pour la planification et la mise en œuvre du processus de constitution. Les partenaires de réseau locaux s'appuient sur leurs connaissances et leur expérience pour mettre en œuvre les thèmes choisis dans le cadre de projets concrets. Les services et professionnels externes peuvent le cas échéant proposer aux communes différentes prestations pour les aider dans le processus de constitution d'un réseau:

- Entretiens sur place et conseil
- Animation de réunions, rencontres et événements divers
- Mise à disposition d'outils, de matériel d'information et de bases pour la mise en œuvre

- Mise en réseau avec des communes déjà actives
- Soutien pour la documentation et vérification des résultats
- Soutien dans la communication et le travail de relations publiques
- Aide dans la recherche de sources de financement

Exemples pratiques

Les deux exemples de bonnes pratiques ci-après peuvent inspirer les communes à mettre sur pied leur propre réseau. Elles reposent sur les expériences des communes de Jonschwil (SG) et de Cham (ZG). Le premier exemple est un cas pratique de constitution d'un réseau communal d'activité physique et de rencontres, tandis que le second illustre la création d'un réseau communal d'intégration sociale des personnes âgées.

Exemple pratique 1 Jonschwil: constitution d'un réseau communal d'activité physique et de rencontres pour les personnes âgées

Habitants: 3764

Part des 64+: 20,5%

Participants: env. 120

1. Phase de lancement

Première consultation Août 2014	Les acteurs intéressés discutent de la situation locale: à quoi ressemble la politique de la vieillesse à Jonschwil? Quelles sont les offres et structures existantes? Existe-t-il des principes directeurs pour la politique de la vieillesse? Le processus est ébauché.
Décision du conseil communal Septembre 2014	Le processus de constitution d'un réseau en faveur de l'activité physique et des rencontres des personnes âgées est adopté par le conseil communal.
Réunion de lancement Octobre 2014	Les rôles, tâches et compétences sont clarifiés. Les objectifs et les étapes de processus sont définis et fixés dans un accord. La direction de projet est assumée par le président de la commune. L'Office de prévention en matière de santé du canton de Saint-Gall soutient le processus.
	<p>i IG AKTIVES ALTER A l'issue d'une enquête réalisée par la commune auprès des seniors, les personnes âgées actives se sont constituées en un groupe d'intérêt.</p>
Etat des lieux Novembre 2014	Le président de la commune et IG AKTIVES ALTER recensent de manière systématique les offres existantes en matière d'activité physique et de rencontres des personnes âgées. Les activités hebdomadaires sont régulièrement publiées dans «Gemeinde Aktuell».

2. Phase de constitution

Table ronde Février 2015	Les ressources et lacunes existantes ainsi que le potentiel d'optimisation et les actions devant être menées sont identifiés avec l'aide d'acteurs locaux. Des échanges réguliers et une coordination ciblée sont nécessaires.
	<p>i Acteurs Pro Senectute, églises, associations sportives, IG AKTIVES ALTER, Senioren-Treff-Team, CMS, physiothérapeute, médecin de famille, service des transports de la Croix-Rouge suisse, etc.</p>
Atelier de l'avenir Avril 2015	Plus de 100 personnes âgées soumettent leurs idées et propositions pour un vieillissement de qualité et en bonne santé. Elles souhaitent que l'offre d'activités communes soit élargie et que celles qui existent soient publiées. Les idées et mesures en question sont ensuite approfondies dans le cadre de travaux en groupe.
	<p>i Idées et propositions Par exemple sorties sportives, cours, groupes de randonnées, groupe de jass ou communication d'activités spontanées via un groupe WhatsApp.</p>

3. Phase de mise en œuvre

Réunion d'évaluation Mai 2015	La réunion d'évaluation publique permet de discuter des résultats obtenus, de les compléter et de les répartir en sept champs d'action. Les responsabilités sont attribuées entre la commune et IG AKTIVES ALTER.
	<p>i Champs d'action</p> <ul style="list-style-type: none"> • Communication numérique et mise en réseau (plateforme 60+) • Communication analogique et information (brochure 60+) • Création de structures de réseau • Optimisation et élargissement de l'offre • Ouverture et création de lieux de rencontre • Encouragement du bénévolat • Logement adapté à l'âge

Rencontre du réseau

Septembre 2015

Les acteurs locaux se retrouvent pour améliorer ensemble le catalogue des offres. Les résultats de l'analyse de la situation sont tout d'abord présentés, puis des groupes sont formés pour travailler à des idées de projet concrètes.

i Idées de projet

- Cours «Sicher z'Fuess» (avoir le pied sûr)
- Orchestre de personnes âgées
- Fête intergénérationnelle

4. Phase d'évaluation**Premiers résultats**

La commune organise régulièrement une rencontre du réseau pour les associations et les organisations actives dans le domaine de la vieillesse et de la santé ainsi que pour les seniors. Les nouveaux retraités sont les bienvenus à ces événements.

i Offres et projets créés (sélection)

- Plateforme d'information et d'intermédiation
- Newsletter d'IG AKTIVES ALTER
- Cours de pilates et d'anglais pour les 60+
- Cours «Sicher zu Fuss» pour les personnes plus fragiles
- Librairie ouverte et cercle de lecture
- Service de transport par les personnes âgées pour les enfants (crèche, table de midi)
- IG AKTIVES ALTER s'engage en faveur d'une place de jeu intergénérationnelle et de la mise à disposition par la commune de davantage de bancs dont l'entretien est assuré par les seniors.



Exemple pratique 2 Cham: constitution d'un réseau communal d'intégration sociale des personnes âgées

Habitants: 16 264

Part des 64+: 16 %

Participants: env. 140

1. Phase de lancement

Première consultation

Janvier 2014

Les acteurs intéressés clarifient les conditions et les intérêts des uns et des autres. Comment soutenir l'idée de la constitution d'un réseau? L'axe thématique «Intégration sociale» suscite-t-il de l'intérêt? Comment le projet peut-il être ancré sur les plans politique et structurel? Comment la population est-elle impliquée?

Intégration dans les objectifs de la législature

Avril 2015

La mise en réseau des offres et prestations pour les personnes âgées et les mesures contre la solitude «non choisie» sont formulées comme objectif de la législature et adoptées par le conseil communal.

Concept du processus

Juillet 2015

Les principes de la création d'un réseau et l'axe thématique «Intégration sociale» et «Solitude des personnes âgées» sont ébauchés. Des mesures possibles sont envisagées et la collaboration entre la direction de projet locale et le soutien externe est définie.

2. Phase de constitution

Forum des seniors

Mai 2015

Environ 120 personnes âgées discutent en tables rondes de la question «De quoi a-t-on besoin pour vieillir heureux à Cham?» lors d'un forum organisé par le groupe des seniors actif et animé par la direction de projet locale. Le professionnel externe du projet Via soutient l'animation et l'évaluation de l'événement. Les discussions portent par exemple sur une plateforme d'échange pour des activités communes ou des cours de danse pour les seniors.

i Plan de mesures

Les résultats de l'événement sont résumés sous forme de liste de mesures et présentés aux services compétents de la commune et au conseil communal. Les demandes en matière d'activité physique et de rencontres ainsi que de prestations sont transférées dans le réseau.

3. Phase de mise en œuvre

Rencontre du réseau

Juillet 2015

Les représentant(e)s de 19 organisations et institutions discutent de la manière dont la coopération et la coordination locales des offres peuvent être améliorées. Ils élaborent ensemble des mesures contre la solitude non choisie des personnes âgées. A partir de là, le réseau se rencontre tous les quatre mois.

i Membres du réseau

CMS, églises, Pro Senectute, CRS, département de la santé et des affaires sociales de Cham, forum des seniors de Cham, communautés des femmes de Cham, société coopérative KISS, établissements médico-sociaux, randonnées seniors, club de gymnastique, service de transport, association Alzheimer, Benevol, hospice, Fondation Wohnen im Alter, Gemeinnützige Baugenossenschaft

i Contributions spécialisées

Le professionnel externe du projet Via sensibilise les membres du réseau à la thématique de l'intégration sociale/de la solitude des personnes âgées.

Réunion d'information

Octobre 2015

La commune invite tous les nouveaux retraités pour les informer sur l'importance de l'intégration sociale pour la santé. Les organisations membres du réseau présentent leur offre et la manière dont les nouveaux retraités peuvent y participer activement (cours, manifestations, bénévolat).

4. Phase d'évaluation

Evaluation intermédiaire et perspectives

Juillet 2016

Au bout d'un an, un premier bilan intermédiaire est dressé lors de la 4^e réunion du réseau. Celui-ci est positif à tous les égards: les membres du réseau sont convaincus de l'utilité du réseau. Les résultats des mesures d'accompagnement sont jugés très positifs. D'autres mesures communes sont prévues pour l'année suivante.

Premiers résultats

Juillet 2016

Une rencontre du réseau organisée par la commune a lieu trois fois par an pour les associations et les organisations actives dans le domaine de la vieillesse. La commune apprécie cet échange et y participe activement (la conseillère communale, la direction du département de la santé et des affaires sociales et la direction du travail social font partie du réseau).

i Offres et projets créés (sélection)

- Réunion d'information annuelle pour les nouveaux retraités concernant les offres et prestations ainsi que les possibilités de bénévolat
- Manifestation publique pour les 65+ tous les deux ou trois ans
- Plateforme proposant des offres et prestations pour les seniors (informations également disponibles sur support papier)
- Formation de multiplicateurs en coopération avec la CRS locale pour les membres du réseau servant dans des services à domicile ou travaillant avec des bénévoles dans des services de visite à domicile
- Echange entre pairs pour les responsables de cours et de lieux de rencontre (en cours de planification)
- Intégration prévue d'autres «services clés» en lien avec l'isolement et développement d'instruments permettant la transmission d'informations et l'orientation appropriées (cabinets médicaux, hôpitaux [sortie], service d'inhumation)



Ⓞ Informations complémentaires et téléchargement des outils d'aide mentionnés:
www.promotionsante.ch/bases/publications/sante-des-personnes-agees